

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA (CSLA/AAPC) PRIX SCHWABENBAUER

Objectif

Le Prix Schwabenbauer est attribué à un membre de la CSLA-AAPC en reconnaissance de son altruisme et de son dévouement à l'échelle nationale au cours d'une période d'au moins cinq années.

Admissibilité

La personne doit être membre de la CSLA/AAPC.

Fréquence

Une seule récompense peut être accordée chaque année.

Mise en candidature

Tout membre de la CSLA/AAPC (autre que le candidat) ou de toute autre association constituante de la CSLA/AAPC ou d'organisme associé à la CSLA/AAPC peut présenter une mise en candidature.

L'ensemble des documents de candidature doit être envoyé électroniquement à executivedirector@csla.ca et inclure les éléments suivants :

1. Une lettre d'accompagnement justifiant l'attribution éventuelle du Prix au candidat (une longueur maximale de cinq pages) et qui décrit les contributions du candidat à la CSLA/AAPC et démontre la façon dont sa prestation de services est conforme à la raison d'être de la récompense;
2. une photo du candidat (si possible), en format jpg 300 dpi;
3. des documents justificatifs additionnels (un maximum de 15 pages) qui décrivent clairement les contributions du candidat à la CSLA/AAPC et;
4. un minimum de trois (3) et un maximum de cinq (5) lettres d'appui.

Les mises en candidature doivent être reçues à executivedirector@csla.ca au plus tard à 17 h (HNE), à la date limite pour les mises en candidature, soit le 30 avril 2010.

Critères de sélection

La Prix Schwabenbauer sera remis à une personne qui s'est illustrée par la qualité de sa prestation à l'Association en démontrant :

- les contributions qui ont eu un impact significatif substantiel sur la CSLA/AAPC en tant qu'organisme et/ou sur les membres de l'Association;
- la promotion de l'Association à l'aide de contributions personnelles ou professionnelles du

P.O./C.P. Box 13594
Ottawa, Ontario
Canada K2K 1X6

Toll free / Sans frais: 1-866-781-9799
Fax / Télécopieur: 1-866-871-1419
Email / Courriel: info@csla.ca
Web Site / site Web: www.csla.ca



CSLA AAPC
Canadian Society of
Landscape Architects L'Association des architectes
paysagistes du Canada

candidat; et

- une passion et un enthousiasme pour la profession d'architecture de paysage.

Sélection

Chaque mise en candidature est jugée selon la façon dont le dossier de mise en candidature réussit à démontrer l'étendue de la contribution et de la prestation de services du candidat à la CSLA/AAPC. Les mises en candidature sont évaluées individuellement et non pas en compétition les unes contre les autres. Le comité du Prix Schwabenbauer se réserve le droit de demander de l'information additionnelle sur les candidats si cela s'avère nécessaire en cours de délibérations. Le comité du Prix Schwabenbauer étudiera toutes les mises en candidature et ne recommandera pas plus de deux candidats au Conseil d'administration (CA) aux fins de sélection ultime. La décision du CA est prise par vote secret.

Annonce et remise de la récompense

La présidente communiquera avec le lauréat ou la lauréate du Prix Schwabenbauer et l'invitera à assister au dîner du Congrès annuel de la CSLA/AAPC au cours duquel la récompense lui sera remise. L'annonce de l'attribution de la récompense sera publiée dans le *Bulletin* de la CSLA/AAPC, émise par communiqué de presse et affichée sur le site Web csla.ca en plus de la présentation à l'événement.

P.O./C.P. Box 13594
Ottawa, Ontario
Canada K2K 1X6

Toll free / Sans frais: 1-866-781-9799
Fax / Télécopieur: 1-866-871-1419
Email / Courriel: info@csla.ca
Web Site / site Web: www.csla.ca